

A attention de monsieur Stéphane Séjourné
Executive Vice-President, Prosperity and Industrial Strategy

La restriction sur les PFAS : une opportunité pour disposer de produits menstruels sûrs, pour améliorer la santé publique et réduire des coûts sociétaux

Monsieur le Vice-président Stéphane Séjourné,

A l'occasion de **l'Environmenstrual Week**, semaine d'action annuelle sur les menstruations¹, nous, les organisations de la société civile, les défenseurs de la santé et les expertes et experts environnementaux, engagé.es en faveur de la santé publique, de l'égalité des genres et de la protection de l'environnement, vous écrivons pour vous lancer un appel urgent à l'action concernant le prochain processus de restriction de l'Union européenne visant les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS).

Sur la base de nos travaux dans le domaine de la santé menstruelle, nous demandons à toutes et tous les politiques d'adopter une position nationale ferme et de plaider activement au niveau de l'Union européenne en faveur d'une restriction universelle des PFAS.

La santé menstruelle : une question de justice systémique et de droits humains

La santé menstruelle n'est ni un choix de consommation isolé ni une préférence individuelle en matière de mode de vie ; c'est un pilier fondamental de la santé publique, de l'égalité entre les sexes et des droits humains. À l'heure actuelle, des millions de personnes ayant leurs règles à travers l'Europe sont laissées à elles-mêmes pour s'y retrouver en matière de sécurité des produits. Sur un marché saturé de produits menstruels non étiquetés et susceptibles de contenir des ingrédients synthétiques nocifs, trouver des alternatives sûres et non toxiques nécessite des compétences numériques, des recherches personnelles approfondies et des moyens financiers importants.

Exiger des personnes qu'elles s'informent par elles-mêmes et paient un supplément pour se protéger contre l'exposition aux substances toxiques constitue une profonde injustice structurelle. Des produits menstruels sûrs, non toxiques et circulaires doivent constituer la norme de base universelle, accessibles à tous, indépendamment du niveau de revenu ou du milieu socio-économique.

¹ organisée par Wen (Women's Environmental Network)

Risques sanitaires et environnementaux liés aux PFAS dans les produits menstruels

Les PFAS, ou « polluants éternels », sont des composés extrêmement persistants qui s'accumulent non seulement dans l'environnement mais également dans les organismes humains : des PFAS ont ainsi été détectés dans le sang, le foie, les reins, dans les os, les poumons, le cerveau, les tissus reproducteurs, le placenta, que certains PFAS peuvent traverser, atteignant ainsi les fœtus. Les bébés peuvent aussi être contaminés par le lait maternel. Des tests récents menés à travers l'Europe ont révélé à plusieurs reprises la présence de PFAS **dans les produits menstruels à usage unique et réutilisables** (serviettes hygiéniques, tampons, sous-vêtements menstruels ...) où ils sont ajoutés pour assurer l'imperméabilité et la résistance aux taches.

Ces produits menstruels sont en contact direct avec des muqueuses hautement perméables (on estime que le vagin est 10 à 80 % plus absorbant que la peau du reste du corps) pendant de longues périodes, chaque mois, les risques d'exposition constituent donc une préoccupation majeure. Certains PFAS sont également reconnus comme des perturbateurs endocriniens (PE) associés à de graves conséquences à long terme sur la santé, notamment :

- des perturbations des systèmes hormonaux et reproducteurs ;
- un risque accru de pathologies telles que l'endométriose et le cancer du sein ;
- une baisse de la fertilité et des effets indésirables potentiels sur le développement fœtal ;
- une altération de la réponse du système immunitaire.

Parallèlement, plusieurs PFAS font l'objet de restrictions dans les cosmétiques, les textiles et les emballages alimentaires.

Aligner la politique sur les engagements européens

La protection contre ces expositions toxiques **s'inscrit directement dans le droit fil des normes européennes** et des positions parlementaires existantes, notamment :

1. La résolution du Parlement européen du 24 juin 2021 sur la situation en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs dans l'UE (2020/2215(INI))-*The European Parliament resolution of 24 June 2021 on the situation of sexual and reproductive health and rights in the EU (2020/2215(INI))*, qui exhorte explicitement les États membres à favoriser la mise à disposition généralisée de produits menstruels réutilisables et exempts de substances toxiques dans les pharmacies et les points de vente au détail.

2. Un rapport du Parlement européen du 26 août 2026 sur les inégalités entre les sexes en matière de santé, notamment en ce qui concerne les pathologies spécifiques au genre (2025/2074(INI)) - *A 26 August 2026 European Parliamentary report on gender inequalities in health, specifically as regards gender-specific conditions (2025/2074(INI))*. Rédigé sous l'égide de la Commission des Droits des Femmes et de l'Egalité des Genres, ce rapport souligne que des facteurs biologiques, sociaux et professionnels rendent les femmes et les personnes menstruées disproportionnellement vulnérables à l'exposition aux substances chimiques nocives présentes dans les produits de consommation courante.

Nos demandes

La proposition de l'Union européenne visant à instaurer une restriction universelle sur les PFAS représente une occasion historique d'éliminer ces substances toxiques persistantes de notre vie quotidienne. Cependant, des lacunes réglementaires ou des exemptions concernant les biens de consommation, tels que les produits menstruels, continueraient à faire peser le fardeau sanitaire et environnemental sur les personnes menstruées. De manière générale, nous exigeons une restriction étendue couvrant toutes les utilisations des PFAS, y compris dans l'industrie, l'agriculture et les biens de consommation.

Par conséquent, nous appelons le gouvernement français à :

1. **Soutenir une interdiction totale** : Soutenir officiellement une restriction étendue et sans faille de toutes les utilisations des PFAS dans l'industrie, l'agriculture et les biens de consommation, afin de prévenir toute contamination, intentionnelle ou accidentelle, des produits menstruels par les PFAS
2. **Promouvoir à l'échelle nationale des alternatives non toxiques et réutilisables** : prendre des mesures politiques concrètes au niveau national pour la disponibilité, l'accessibilité financière et la sensibilisation du public aux produits menstruels non toxiques et réutilisables en France.
3. **Prioriser la transparence** : soutenir la mention obligatoire des ingrédients sur les emballages de tous les produits menstruels vendus en France afin de garantir la transparence totale aux consommatrices.

Les produits menstruels sont des **articles de santé essentiels, et non des produits de luxe**. Nous comptons sur votre leadership pour faire respecter des normes élevées en matière de santé publique, d'intégrité environnementale et de justice menstruelle.

Nous restons à votre disposition pour toute discussion complémentaire sur cette question cruciale et attendons avec impatience votre réponse.

Bien respectueusement

Abi O'Callaghan Platt, VOICE, Ireland

Meike Schützek, Ocean. Now!, Germany

Ana Marija Mileusnić, Zelena akcija, Croatia

Vanja Cicmil, Zero Waste Montenegro, Montenegro

Olga Speranskaya, Alexandra Caterbow, HEJSupport

Urska Trunk, Changing Markets Foundation, Netherlands

Véronique Moreira, Women Engage for a Common Future WECF

Krisztina Csobay, Zöldövezet Társulás Környezetvédelmi Egyesület

Helen Lynn, Wen (Women's Environmental Network)

Anna Leitner, GLOBAL 2000, Austria

Vera Markova, Green Revolucia, Bulgaria

Kristiina Kerge, Zero Waste Estonia

Marta Beltran, Rezero, Spain

Janne Gillgren, Norwegian Society for the Conservation of Nature (Naturvernforbundet), Norway

Antonia Christou, Friends of the Earth Cyprus, Cyprus

Antoinette Vermilye, Gallifrey Foundation, Switzerland

Susana Fonseca, ZERO - Association for the Sustainability of the Earth System

Faustine Bas-Defossez, European Environmental Bureau (EEB)

Josephine Frame, Health Care Without Harm (HCWH) Europe

Nikola Kurija, Center for Environment, Bosnia and Herzegovina

Justine Okolodkoff, Règles Élémentaires, France

